

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 58 (1961)
Heft: 4

Rubrik: Pratique et technique apicole

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

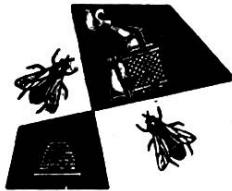
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Un problème à résoudre au printemps

*Que faire des colonies trouvées orphelines ou bourdonneuses ?
(Suite)*

Pour que la réunion se fasse dans les meilleures conditions possibles, il y a lieu de préparer les colonies à l'avance. Dans la ruche recevante, au milieu du jour où se fera l'opération ou, mieux encore, le jour avant, on préparera une place destinée à recevoir les deux ou trois rayons de l'orpheline. On peut enlever un ou deux rayons de chaque côté et déplacer la colonie sur l'un des bords de la ruche. Dans la colonie orpheline, on retirera tous les rayons superflus, obligera les abeilles à se grouper sur deux ou trois cadres et, éventuellement, une partition. Le principal est de pouvoir loger tous les rayons restant de la colonie orpheline dans sa nouvelle demeure.

Au moment de l'opération, il n'y aura plus qu'à enfumer copieusement et longuement les abeilles orphelines puis, lorsqu'elles seront bien gavées de miel, de transvaser rayons et abeilles dans la voisine. On arrosera alors, avec un peu de sirop parfumé à la menthe ou autre parfum, les deux groupes, par-dessus les rayons, et refermera rapidement la ruche. Le bâtiment vide sera éloigné pour que les abeilles ne soient pas tentées d'y retourner.

Mais, pour l'apiculteur prévoyant, le fait de trouver au printemps une ou deux colonies orphelines ne lui causera aucun problème. Pendant la saison dernière, il aura préparé et mis en réserve quelques nuclei qui, réunis à ces colonies anormales, seront capables de les renflouer et souvent même d'en faire les ruchées les meilleures. Dès que le temps le permettra, que la chaleur sera revenue, il pourra leur réunir un de ces nuclei. Ce faisant, il apportera dans la colonie en détresse non seulement la reine qui lui faisait défaut, mais encore des rayons de couvain, de jeunes abeilles et toute une population active qui ne demande qu'à s'épanouir.

Chers collègues, depuis que les ruches à cadres mobiles sont entrées dans nos ruchers, permettant de nombreuses opérations impossibles à réaliser dans les ruches fixes, chaque année, des apiculteurs essaient de sauver de ces colonies orphelines ou bourdonneuses au printemps. Les résultats, nous venons de le constater, ne peuvent être que négatifs. Ils nécessitent des frais et se soldent toujours par une perte de récolte souvent fort appréciable. Pourquoi ne pas songer, durant l'été déjà, au printemps à venir, et, lors

de l'essaimage d'une colonie, profiter des alvéoles royaux en sur-nombre pour créer un ou deux nuclei qui vous seraient d'un précieux secours. Il faut si peu de matériel : quelques ruchettes à cinq ou six grands cadres et c'est tout. Ces nuclei ne devraient manquer dans aucun rucher et même être obligatoires lors des concours de ruchers, même dans les plus petites exploitations.

M. S.

Sélection parmi nos abeilles

Le rêve, l'ambition très naturelle et compréhensible de bon nombre d'apiculteurs est d'augmenter le rendement de leur rucher par l'amélioration des qualités et des aptitudes à la récolte de leurs abeilles.

Cependant, ce rêve, comme beaucoup d'autres, ne reste trop souvent qu'un... rêve ! Après de nombreuses recherches, l'apiculteur s'aperçoit que les résultats escomptés n'arrivent pas, que ses espoirs sont décus. C'est que la sélection de toutes espèces animales et des abeilles en particulier est une œuvre de longue haleine qui demande des connaissances étendues et ne peut être entreprise par chacun. Et ce n'est pas en deux ou trois ans que l'on peut prétendre arriver à un résultat tangible.

Dans nos ruchers romands, en particulier, nous avons des abeilles de toutes sortes, de toutes races, mais surtout des hybrides qui ne sont pas très indiquées pour entreprendre de la sélection. En examinant les sorties aux divers trous de vol, dans nos ruchers, nous pouvons remarquer des abeilles de toutes les couleurs : de belles noires, des jaunes d'or ; ici, elles n'ont plus que un ou deux anneaux de l'abdomen encore jaunes ; dans cette ruche, elles sont cuivrées, là, elles ont les anneaux gris marqués d'un liseré blanc. Que de types, de diversités dans nos abeilles. Ces faits étant connus et reconnus de tous les apiculteurs, que pouvons-nous faire pour sélectionner, améliorer ce que nous possédons ?

Il n'est pas nécessaire d'être un observateur hors-ligne pour se rendre compte des différences, souvent considérables quant au rendement, qui existent entre les diverses colonies d'un rucher, différences qui se répètent invariablement d'année en année.

Nous ne voulons pas parler des différences de rendement entre colonies fortes et colonies faibles, ni entre celles qui sont pourvues d'une jeune reine et d'autres n'ayant qu'une vieille mère à leur tête. Ce sont là des causes par trop évidentes. Mais chacun a pu constater que des colonies de forces apparemment égales, dont les reines sont du même âge, donnent des résultats tout à fait différents, tant quant à l'élevage et au développement au printemps que pour la récolte de miel, sans compter leur aptitude à la défense

contre les pillardes, leur douceur dans les manipulations et leur tenue du cadre. Dans certaines colonies, toute la récolte se transforme en viande, pourrait-on dire, les provisions n'apparaissant jamais qu'en quantités insignifiantes, tandis que le couvain remplit tous les rayons. D'autres, au contraire, sont économies ; elles ont toujours de belles réserves de vivres, le couvain est abondant, mais sans excès, et leurs hausses se remplissent comme par miracle. Bien que l'une ait souvent un tiers de couvain de plus que l'autre, les populations semblent rester constamment de force égale. (Cela provient probablement de ce que dans l'une, la longévité des abeilles est plus grande, qu'elles vivent deux, peut-être trois semaines de plus.) Certaines colonies donnent chaque année une récolte maximale, tandis que d'autres ne produisent que dans les années exceptionnellement favorables.

Bon nombre d'apiculteurs, il est vrai, se contentent de loger des abeilles d'une provenance quelconque dans des ruches, et cela rapporte ce que cela rapporte. Certaines colonies produisent beaucoup, d'autres peu ou rien, mais cela paraît tout ce qu'il y a de plus normal. Et cela continue ainsi, au fil des ans ; on s'en contente, sans jamais se demander le pourquoi d'une telle inégalité entre les diverses colonies qui reçoivent pourtant toutes les mêmes soins.

Quelques apiculteurs cependant ne peuvent admettre que des colonies, logées et soignées comme leurs voisines, ne rapportent rien, alors que ces dernières emplissent leurs hausses et donnent des récoltes huit ou dix fois plus fortes que les meilleures de ces nullités.

Dans les ruchers bien suivis, on remédié souvent à ces déficiences en changeant les reines. On achètera volontiers des reines de races étrangères, parce que l'on pense facilement que la question *race* est en cause. L'infériorité de rendement est souvent attribuée aux abeilles communes, parce que les colonies remérées avec des italiennes, caucasiennes, carnioliennes ou reines d'autres races donnent de meilleures récoltes que précédemment. Mais a-t-on pensé que les reines introduites, provenant souvent d'éleveurs spécialisés, compétents, sérieux, sont des sujets de choix, de valeur, non pas à cause de leur race, mais surtout grâce à la sélection dont elles ont été l'objet, aux soins qui ont présidé à leur élevage, à leur jeunesse. Et puis, n'a-t-on pas tendance à ne garder en mémoire que le passage des reines extraordinaires, le souvenir des nombreuses nullités reçues s'effaçant très rapidement !...

Personnellement, nous sommes convaincus que si nos éleveurs professionnels apportaient autant de soins, d'attention, de vigilance dans l'élevage et la *sélection des abeilles indigènes*, dites communes, ils obtiendraient aussi des sujets d'élite, dont les qualités et les avantages n'auraient rien à envier aux races étrangères les

plus réputées. L'exemple que nous fournissent les apiculteurs de Suisse allemande nous prouve bien qu'il y a possibilité de retrouver notre abeille du pays et de l'améliorer. Grâce à leur ténacité, à leur esprit de suite, nos collègues sont arrivés à obtenir une abeille qui leur convient parfaitement, leur donne entière satisfaction. Elle ne saurait cependant nous convenir car elle se trouve par trop dépaysée dans nos ruches Dadant, beaucoup plus volumineuses. Et puis, en Suisse romande, nous sommes plus libertaires et avons surtout la naïveté, la manie de trouver meilleur ce qui nous vient de l'étranger.

Dans nos visites de ruchers, nous avons constaté quelque fois chez certains possesseurs d'abeilles que des colonies, livrées continuellement à elles-mêmes, donnent des résultats surprenants. On trouve parfois de ces ruches dont les populations sont formidables, aux hausses pleines à craquer, ce que nous n'obtenons que bien rarement avec les meilleures colonies de nos ruchers. Il s'agit là de cas très exceptionnels, mais ces colonies extraordinaires sont le résultat, qu'on le veuille ou non, d'une sélection naturelle. Avec les moyens techniques et pratiques dont nous disposons actuellement, ne pourrions-nous pas obtenir, par une sélection bien comprise, des résultats semblables, et cela en partant de ce qui est nôtre, l'abeille commune du pays.

On nous dira que les abeilles italiennes ont la langue sensiblement plus longue que notre abeille commune ; que les caucasiennes sont douées d'un odorat plus subtil. Il y a dans toutes les races des aptitudes incontrôlables pour nous, simples praticiens, mais qui toutes contribuent au rendement final en miel. On peut, à la rigueur, admettre la sélection des abeilles par le contrôle de la longueur de leur langue, mais il nous semble plus indiqué, plus efficace et plus sûr de sélectionner en prenant tout simplement les reproducteurs dans les colonies dont le rendement a été régulièrement le meilleur depuis plusieurs années.

Parmi les facteurs qui assurent des rendements élevés, il n'y a pas que le nombre plus ou moins grand des butineuses présentes dans une colonie au moment de la miellée qui doit compter ; l'amplitude des heures de récolte, l'activité déployée par les insectes, leur ardeur au travail, le nombre de voyages journaliers, la charge de nectar qu'ils peuvent transporter sont aussi des éléments importants mais dont il est souvent difficile de se rendre compte dans un rucher. Seul le résultat, le rendement de la colonie au moment de l'extraction peut nous renseigner.

Il semblerait donc rationnel de porter son choix, comme point de départ de tout travail de sélection, sur les ruches notées comme étant les meilleures productrices de miel pendant plusieurs années consécutives et, ce qui ne gâtera rien, de tenir compte de leur

caractère et de leur comportement lors des visites. En procédant de la sorte, on éliminera d'office les colonies par trop essaimeuses, car chaque apiculteur sait, par expérience, qu'il est bien difficile d'obtenir à la fois des essaims et du miel en abondance.

Toutes les souches n'ont pas les mêmes possibilités de transmettre à leur descendance aptitudes et qualités. Ce ne sera donc qu'après deux ou trois générations que le sélectionneur sera fixé sur la valeur des producteurs choisis. Ce ne sera qu'en contrôlant consciencieusement ce que valent les descendants, en constatant s'ils ont hérité les qualités de leurs parents et en éliminant tout ce qui ne répond pas au maximum à ce que nous recherchons que nous pourrons obtenir des résultats vraiment positifs.

Dans un prochain article, nous nous proposons d'étudier les raisons qui nous attirent, plus que jamais, vers l'abeille commune du pays.

M. Soavi.



ECHOS DE PARTOUT

Pollinisation

Dans son édition du mois d'août 1960 le « Canadian Bee Journal » publie un rapport très intéressant sur la pollinisation au Canada. Les recherches qui se poursuivent révèlent déjà des faits étonnans sur l'importance du rôle des abeilles dans la fécondation des fleurs et les revenus que peuvent retirer les apiculteurs de la location de leurs colonies à cette fin.

En Colombie canadienne, les récoltes de cerises, de pommes et autres fruits tels que fraises, framboises, bluets, bénéficient largement de l'intervention des butineuses. Il en va de même pour les légumineuses telles que le trèfle rouge, le trèfle alsike, etc. Le louage des colonies rapporte en moyenne \$ 6,72 par colonie.

En Ontario, les rapports obtenus indiquent que 3000 colonies sont louées à un prix moyen de \$ 7 l'unité pour la pollinisation des fruits. On mentionne aussi la location de 800 colonies à des producteurs de concombres à des prix variant de \$ 15 à \$ 20 par colonie !

En Nouvelle-Ecosse, 900 colonies sont utilisées dans les vergers et 438 pour les petits fruits ; une cinquantaine d'autres contribuent à assurer de bonnes récoltes de concombres tandis qu'une quarantaine sont éparpillées dans des champs de tomates, de courges ou de navets. Les prix moyens de location sont, pour la province, de \$ 6 à \$ 10.

L'Abeille de France.